

RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

ISSUE-JOURNAL

Conventions diverses

- Les dates sont à indiquer en chiffres arabes et les siècles en chiffres romains. Ceux-ci doivent être suivis du « e » en exposant et du mot « siècle » en toutes lettres.
- Jusqu'à vingt-et-un, les nombres sont écrits en toutes lettres, au-delà ils sont écrits en chiffres arabes, à l'exception des âges qui sont toujours écrits en chiffres arabes (ex.: 21 ans).
- Les majuscules doivent être accentuées.
- L'italique est à employer pour les titres d'œuvres, les termes en langue étrangère, les titres d'expositions et les titres d'ouvrages.
- Les titres des œuvres doivent être donnés en italique. Ils sont suivis du lieu de conservation de l'œuvre en question (institution et ville) et du numéro d'inventaire s'agissant de dessins. Ces éléments sont indiqués entre parenthèses à la suite de l'intitulé s'il n'est pas autrement mentionné dans le texte.
- Si nécessaire, donner la traduction d'un mot en langue étrangère entre crochets carrés.

Citations en français

- Les citations courtes (jusqu'à 40 mots) sont insérées dans le continuum du texte avec guillemets français.
- Les citations longues (plus de 40 mots), sans guillemets, mais avec retour à la ligne avant et après et un retrait à gauche et à droite, en corps plus petit.
- Pour une citation à l'intérieur de la citation, utiliser les guillemets doubles anglais en français.
- Toute citation est immédiatement suivie de sa référence en note (cf. chapitre note)
- En français, la ponctuation est placée après le guillemet fermant si la citation est incomplète. Si la citation est une phrase entière, la ponctuation se place avant le guillemet fermant.

→ En français, l'indice de la note doit se situer entre le guillemet et le point final, ou avant le point final.

→ Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets carrés.

Citations, règles spécifiques à l'anglais

→ Pour les citations courtes en anglais, utiliser les guillemets anglais doubles

→ Pour une citation dans la citation, utiliser les guillemets anglais simples.

→ En anglais, la ponctuation précède toujours le guillemet fermant.

→ En anglais, l'indice de la note se place après la ponctuation, ou après le guillemet.

Références en notes et bibliographie (selon système Chicago)

Citation d'un ouvrage en note

1. Michael Pollan, *The Omnivore's Dilemma: A Natural History of Four Meals* (New York: Penguin, 2006), 99–100.

Citation d'un ouvrage en bibliographie:

Pollan, Michael. *The Omnivore's Dilemma: A Natural History of Four Meals*. New York: Penguin, 2006.

Citation d'un article en note:

1. Joshua I. Weinstein, «The Market in Plato's *Republic*,» *Classical Philology* 104 (2009): 440.

Citation d'un article en bibliographie:

Weinstein, Joshua I. «The Market in Plato's *Republic*.» *Classical Philology* 104 (2009): 439–58.

Citation d'un article de journal électronique en note:

1. Gueorgi Kossinets and Duncan J. Watts, "Origins of Homophily in an Evolving Social Network," *American Journal of Sociology* 115 (2009): 411, accessed February 28, 2010, doi:10.1086/599247.

Citation d'un article de journal électronique en bibliographie

Kossinets, Gueorgi, and Duncan J. Watts. "Origins of Homophily in an Evolving Social Network." *American Journal of Sociology* 115 (2009): 405–50. Accessed February 28, 2010. doi:10.1086/599247.

Citation d'un site internet en note:

1. "Google Privacy Policy," last modified March 11, 2009, <http://www.google.com/intl/en/privacypolicy.html>.

Citation d'un site internet en bibliographie:

Google. "Google Privacy Policy." Last modified March 11, 2009. <http://www.google.com/intl/en/privacypolicy.html>.

Notes de bas de page

→ Les notes de bas de page sont autorisées dans une mesure raisonnable. L'appel de notes se fait en chiffres arabes, en exposant et à l'intérieur de la ponctuation.

→ Les numéroter en continu.

→ Lorsqu'une référence se succède immédiatement, pour la seconde occurrence on emploie *ibid.* (en italique). Ex: (*ibid.*, 210) ou *ibid.* seul si la page ne change pas.

→ Si une référence revient plus loin dans les notes de bas de page, mentionner ses occurrences ultérieures ainsi :

Ex. :

1. Marion, Nicolas, *Bretagne, un destin européen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001.

2. Jean-Pierre Babelon, « L'hôtel de l'Arsenal au XVIIe siècle », in *L'œil*, n° 143, 1966, p. 26 et 35.

3. Marion 2001, p. 54.

Pour un catalogue d'exposition, sans référence à un article signé, le renvoi abrégé indique la ville et l'année : Genève 2011, p. 45